

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL H/F

L'ALAHMI accueille environ 460 adultes, adolescents et enfants en situation de handicap, sur 10 établissements dans le Maine et Loire (Chemillé, La Jumelliére, Vernantes).

Afin d'assurer un accompagnement de qualité, 420 professionnels interviennent dans l'accompagnement éducatif, pédagogique et de soin.

L'ALAHMI est à la recherche d'un/e **Accompagnant Educatif et Social H/F** en CDI à compter du **01/01/2026**.

Etablissement et ETP :

FAM Les Logis du Bois – 1 ETP

Missions :

L'accompagnant éducatif et social a pour mission d'accompagner et d'encourager l'autonomie des personnes en situation de handicap. Il doit favoriser leur insertion sociale en les aidant dans les actes de la vie quotidienne, en les soutenant dans leurs démarches et en les accompagnant dans leurs activités.

Les missions principales sont les suivantes :

- ❖ Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, déplacements...),
- ❖ Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées,
- ❖ Participer à la mise en place d'activités éducatives, ludiques et sociales visant à développer les compétences et les capacités des personnes,
- ❖ Assurer un suivi régulier de l'évolution de la personne accompagnée,
- ❖ Travailler en collaboration avec les différents professionnels et partenaires concernés,
- ❖ Participer aux réunions d'équipe et de suivi.

Profil requis :

Critères obligatoires :

- **Formation :** Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DE AES) ou équivalent,
- **Expérience :** Première expérience réussie dans le domaine de l'accompagnement éducatif et social idéalement dans le milieu du Handicap,
- **Compétences :** Bonnes capacités relationnelles et d'écoute, capacité d'adaptation et de réactivité, sens des responsabilités et de l'organisation, bonne utilisation de l'outil informatique.
- **Etre titulaire du permis B**

Critère souhaitable :

- **Connaissance** des publics en situation de handicap.

Nous vous offrons :

- ✓ **7 semaines de congés payés** par année civile, après une année d'acquisition
- ✓ Une prise en charge intégrale de la mutuelle par l'employeur pour le salarié
- ✓ Des activités sociales et culturelles par le Comité Social et Economique de l'ALAHMI (chèques vacances, chèques culture...)
- ✓ Grille AES de la CCN66

Modalités de candidature :

CV et lettre de motivation à l'attention de la DRH de l'ALAHMI avant le 01/12/2025 par mail : recrutement@alahmi.fr ou sur le site internet : www.alahmi.fr

